

9 PHO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros
Siège Social : 9 RUE DE LONGCHAMP - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
831 824 917 R.C.S NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2022

Le 30 septembre 2022 à 11 heures

Les associés de la société 9 PHO, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, 9 RUE DE LONGCHAMP, NEUILLY SUR SEINE, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, sur convocation de la Gérance.

Répartition de l'intégralité des parts sociales composant le capital social de la Société :

Madame Xiaoling ZHAN	160 parts sociales
Madame Nathalie ZHU	160 parts sociales
Monsieur Lixing ZHOU	80 parts sociales
Total	400 parts détenues

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée Générale entrant en séance.

Selon la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président de séance, les associés présents possèdent 400 parts sociales sur les 400 parts sociales composant le capital social, l'Assemblée Générale réunit donc le quorum exigé par la loi et les statuts pour pouvoir valablement délibérer. En conséquence elle est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Lixing ZHOU, Gérant associé de la Société.

Monsieur Lixing ZHOU, Gérant associé de la Société dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés dans les conditions prévues par la loi et les statuts ;
- Les statuts de la Société ;
- Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Le rapport de la gérance sur les résolutions proposées.

Monsieur Lixing ZHOU, Gérant associé de la Société déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au Siège Social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis, Monsieur Lixing ZHOU, Gérant associé de la Société rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

2 X 2 N
2 L

ORDRE DU JOUR

- Poursuite de l'activité malgré la perte de la moitié du capital social
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Monsieur Lixing ZHOU, Gérant associé de la Société donne lecture du rapport sur les résolutions proposées.

Cette lecture terminée, Monsieur Lixing ZHOU, Gérant associé de la Société déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis plus personne ne demandant la parole, Monsieur Lixing ZHOU, Gérant associé de la Société met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : POURSUITE DE L'ACTIVITE MALGRE LA PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de la Gérance et pris connaissance des comptes arrêtés au 31/12/2021 constatant la perte des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social, statue conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce et décide qu'il n'y a pas lieu de dissoudre la Société.

L'Assemblée Générale prend acte que les capitaux propres de la Société devront être reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation est intervenue, soit au plus tard le 31/12/2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Gérance ou au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau et par tous les associés présents, une feuille de présence ayant par ailleurs été signée.



Monsieur Lixing ZHOU



Madame Xiaoling ZHAN



Madame Nathalie ZHU